



PEPINIERES - 2011/27 - 14.07.2011

RAPPEL

**Avertissement concernant
le Phytopte des feuilles de Frêne,
*Aculus epiphyllus***



Les observations réalisées le 13 juillet 2011 à Lesdain (Hainaut occidental) font état d'une **présence encore importante dans certaines parcelles du Phytopte des feuilles de Frêne sur *Fraxinus excelsior*.**

Plantes-hôtes

Aculus epiphyllus est un acarien phytopte plus spécifique au Frêne (*Fraxinus* spp.), mais, d'après la littérature, il pourrait coloniser aussi les *Alnus* et *Sambucus*.

Description

Les phytopes sont de minuscules acariens mesurant 0,15 mm de long ; ils sont de couleur jaunâtre clair et pyriformes.

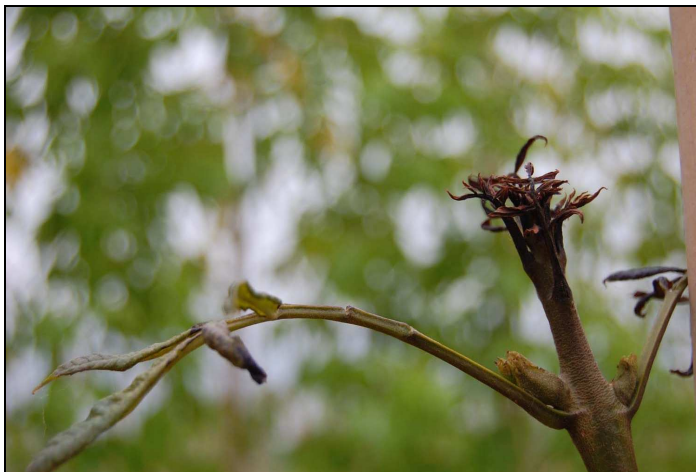
Biologie

Les phytopes hivernent à l'état adulte et reprennent leur activité au printemps. Ils se nourrissent et pondent dans les tissus de la plante provoquant, soit une détérioration du feuillage telle que bronzage ou crispation (phytopes libres), soit la formation de galles où se développent les larves (phytopes galligoles). Ici, il s'agit d'une forme libre. Ces acariens peuvent effectuer plusieurs générations par an.

Dégâts

Cette espèce très commune en pépinière provoque un bronzage des feuilles. Celles-ci se déforment et deviennent cassantes en cas d'infestation grave. Les jeunes pousses noircissent puis meurent.

Sur les plants de pépinière, la disparition de la pousse terminale perturbe gravement la croissance des sujets en conduisant au développement de pousses latérales.



© M. Tomme

Lutte

En pépinière, il est conseillé d'arracher et d'incinérer les plants gravement infestés. Pour prévenir toute infestation de ce type, l'application d'un acaricide en début de saison permet de diminuer les populations sans les supprimer totalement.

Il faut choisir dans la liste ci-dessous un produit parmi l'ensemble des matières actives autorisées pour la lutte contre les phytotes sur plantes ornementales et sur arbres et arbustes ornementaux (Source : PHYTOWEB, www.phytoweb.fgov.be, 14.07.2011).

Les produits sont classés ci-dessous sur base de leur impact sur l'environnement selon les codes instaurés par VMS pour les cultures ornementales de plein air (MZ6).

Code « Vert »

flufenoxuron : CASCADE DC

*100 ml/100 l d'eau ; 1 à 3 applications **EN BLOC** à intervalle de 7 à 10 jours ; préventivement ou curativement **au stade larvaire de l'acarien** ; zone tampon de 20 m avec technique réduisant la dérive de 90 %*

Code « Orange »

spirodiclofen : ENVIDOR

*40 ml/100 l ; 1 application ; maximum 3 applications/an ; zone tampon de 10 m avec technique classique, **au début de l'infestation***

Code « Rouge »

abamectine : ACARAMIK, SAFRAN

25 ml/100 l d'eau ; 1 application ; maximum 3 applications/culture ; zone tampon de 20 m avec technique classique

AGRIMEC, VERTIMEC

*25 ml/ 100 l d'eau ; 1 à 3 applications **EN BLOC** à intervalle de 7 à 10 jours ; maximum 3 applications/culture ; zone tampon de 20 m avec technique classique*

fenbutatin oxide : TORQUE SC

*50 ml/100 l d'eau ; maximum 1 application/culture ; **lors du développement de la population***

pyridaben : SANMITE WP

0,0375 kg/100 l d'eau ; 1 application ; maximum 3 applications/an

Cet avertissement est également consultable en ligne sur le site du CRA-W : <http://www.cra.wallonie.be> (Services, Avertissements phytosanitaires, Avis « Pépinières ornementales et fruitières »).

Gembloux, le 14.07.2011

C. Fassotte, M. Tomme¹ & F. Faux, S. Galland²

1. Centre Wallon de Recherches agronomiques (CRA-W), Département Sciences du Vivant, Unité Protection des Plantes et Ecotoxicologie, chemin de Liroux 2, 5030 Gembloux (tél : 081/ 62 56 84; courriel : fassotte@cra.wallonie.be).
2. Centre d'Essais Horticoles de Wallonie (CEHW), chemin des serres 14, 7802 Ormeignies (tél : 068/ 28 11 60; courriel : cehw@cehw.be).